



31 OCTOBRE 2020 N°1

LES ECHOS DE BEAUX



LA MAIRIE DE BEAUX SOUHAITE PORTER A LA CONNAISSANCE DE SES ADMINISTRES CERTAINES INFORMATIONS :

Le mot du Maire

Pour ce premier contact, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors de cette élection municipale.

J'aurais aimé que ce premier message se fasse dans des circonstances un peu plus sereines. En effet les conditions sanitaires qui nous sont imposées aujourd'hui risquent de devenir encore plus contraignantes demain et donc plus angoissantes pour certains.

Il est vrai que si quelques-uns d'entre nous n'ont pas l'impression d'être en danger, j'invite chacune et chacun à être prudent et à respecter le mieux possible les gestes barrière qui nous sont préconisés par les services de santé.

Si notre prise de fonction s'est faite de manière inhabituelle, sachez que notre engagement est total et qu'à mes côtés l'ensemble du conseil s'efforcera de respecter au mieux les engagements que nous avons pris lors de notre campagne électorale.

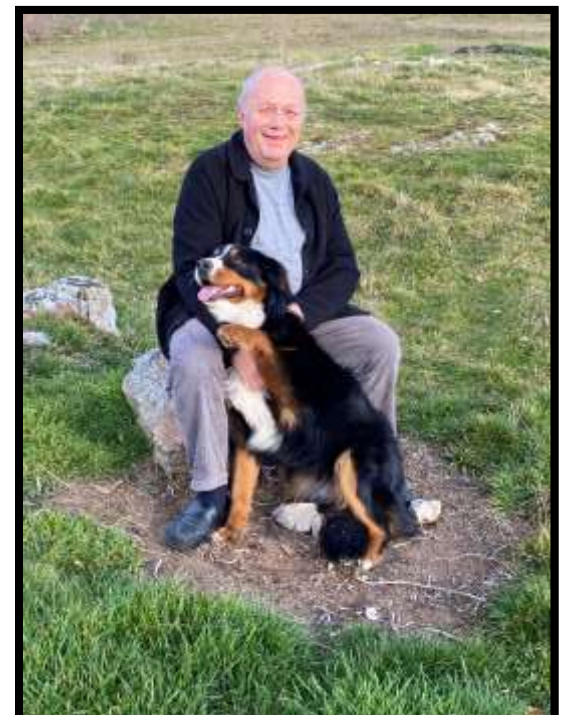
Il est vrai qu'aujourd'hui le contexte économique risque d'être de plus en plus difficile. Il est à craindre que les moyens financiers accordés aux communes se réduisent et que les économies qu'il faudra faire se fassent sur le dos des petites communes.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sur une note trop pessimiste, l'avenir de notre commune et de ses concitoyens dépend aussi de chacun d'entre nous.

Si nous regardons notre situation démographique (le nombre d'enfants dans notre école), le renouvellement et la rénovation soutenue de notre habitat avec la venue de nouvelles familles sont la preuve que notre commune reste attractive.

A nous de savoir accueillir et intégrer ces nouveaux habitants qui ne peuvent que dynamiser nos perspectives d'avenir. Et dans cette période difficile sachons faire preuve de générosité et de solidarité.

Je vous souhaite à tous de bien finir l'année. J'aimerais aussi que pour mon prochain message la situation sanitaire se soit améliorée. En attendant surtout protégez-vous.





Recours suite aux élections

Six personnes de la liste conduite par Madame Marie Paule Gamond, à savoir Marie-Paule Gamond, Jacques Giraud, Michel Suc, Madeleine Grange, Patrick Brunon et J.François Chalencon, ont fait un recours auprès du tribunal administratif pour contester l'élection de la liste conduite par Monsieur Daniel Favier malgré un taux de participation élevé de 63,88% représentatif des Béaliens.

Ils ont été déboutés par le tribunal car cette élection n'est aucunement contestable.

On peut saluer la décision du tribunal administratif.

Mise en place du nouveau Conseil Municipal

Monsieur Daniel Favier et son conseil municipal ont été mis en place le 25 mai 2020.

Depuis cette date toute l'équipe s'affaire à mettre en place le programme qui a été annoncé, non sans difficultés liées entre autres aux conditions sanitaires difficiles de notre pays.

Stérilisation des chats errants :

Suite à la signature de la convention avec la SPA, une campagne de stérilisation des chats errants a commencé. A ce jour 3 chattes ont été stérilisées.



Application Illiwap :

Toutes les informations de votre commune sont désormais disponibles sur l'application Illiwap. Tous les habitants de la commune peuvent télécharger gratuitement cette application sur leur smartphone, ce qui leur permettra d'être informés en temps réel. La procédure d'utilisation se trouve sur le site Internet de la commune à l'adresse : <http://www.beaux43.fr>

Travaux de la traversée de Malataverne

La finition des travaux d'aménagement de la traversée de Malataverne est toujours en cours. Ces travaux vont

entraîner des plus-values dues à une mauvaise conception initiale. A ce jour et après plusieurs visites du chantier, la nouvelle municipalité ainsi que les entreprises intervenant sur le chantier, ont considéré qu'il était nécessaire d'apporter plusieurs modifications. En effet le projet initial ne prenait pas du tout en compte



l'importance des travaux d'entretien qu'allait générer ce type d'aménagement, notamment sur le plan de la végétalisation. Malgré tous nos efforts nous ne pourrons pas diminuer le travail de nos employés du service technique.

Les espaces de stationnement sont pratiquement inutilisables, l'ancienne municipalité avait décidé d'utiliser un nouveau procédé terre pierre comme revêtement de ces espaces. L'accès des personnes à mobilité réduite, notamment pour les personnes en fauteuil roulant, présente un risque d'enlèvement sur ce type de revêtement. Notre volonté est de diminuer les coûts d'entretien et de rendre cet espace fonctionnel.

De plus rien n'avait été pensé pour la sécurisation de la traversée, ni concernant la réduction de la vitesse, ni sur la signalisation nécessaire à cet objectif qui nous paraît essentiel. Nous avons rencontré les pôles du département de Monistrol et de Craponne qui vont faire procéder à un comptage du nombre de véhicules empruntant la traversée de Malataverne.

ADRESSAGE

L'adressage est en cours, l'installation des panneaux de rue va débuter la semaine du 26 octobre 2020.



Préau de l'école

La construction du préau de l'école a été votée en conseil municipal. Il est demandé depuis longtemps et permettra de mettre les enfants scolarisés à l'école de Beaux à l'abri et plus en sécurité. Les demandes de subventions sont en cours.

Hangar du service technique :

Une étude est en cours pour la réalisation d'un hangar pour le service technique en face du garage actuel.

Assainissement de Courenc :

Un bureau d'étude a été missionné pour l'assainissement de Courenc.

Contrats des employés municipaux :

Le nombre d'heures des contrats des employés municipaux intervenant à l'école a été réajusté, pour régulariser une situation qui aurait dû être ponctuelle mais qui perdurait depuis de nombreuses années.

Point service technique

- Amélioration de la distribution en eau potable du secteur de Louva qui alimente la résidence des Cèdres.
- Une réflexion est en cours pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la maison de retraite. Une ventouse et un réducteur de pression ont été changés suite à des problèmes récurrents de débit.
- Le site de « Grattefer » a été entièrement nettoyé et l'accès a été sécurisé.
- Les réservoirs de Gorce ont été défrichés.
- Les chemins et les fossés continueront à être entretenus régulièrement.

Implantation d'une antenne téléphonique :

Une antenne téléphonique devrait s'implanter sur un terrain privé au suc de Gorse.

La Mairie ne pouvait s'opposer à la signature de la déclaration préalable de travaux, celle-ci étant conforme aux règles de l'urbanisme.

La Mairie n'a pris aucune position quant à l'installation de cette antenne, elle a simplement indiqué ne pas avoir le droit de priver les habitants situés dans des zones non couvertes d'une amélioration du réseau téléphonique. Suite aux inquiétudes de certains de nos concitoyens le collectif a été reçu en mairie. Cette rencontre s'est déroulée dans un esprit apaisé et constructif.

Repas des aînés :

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles dues à la crise du COVID-19, le repas des aînés ne pourra se tenir dans sa forme initiale. La municipalité a donc pris la décision d'offrir aux aînés de la commune deux bons cadeaux : un bon repas à utiliser au restaurant Le Suc'hulant et un bon cadeau à utiliser à la boulangerie Souvignet. Nous avons fait ce choix afin de préserver la santé de nos aînés et nous avons également voulu maintenir l'activité commerciale des deux commerçants de la commune.

La Mairie continuera à vous informer par le biais de notes d'informations régulières.

Ce document est également consultable sur le site internet de la Mairie www.beaux.fr, la page facebook et l'application Illiwap.